



INFO NAO

Pas suffisante mais signée...

POURQUOI ?

- 0.5% au premier janvier et c'est tout, avec toutes les primes afférentes revalorisées.
- Les titres restaurants : Nous en demandions 5 supplémentaires et nous les avons eus....C'est la seule revendication qui a aboutie.

Voilà pour les salaires c'est terminé

Paiement exceptionnel de RF, RNM, repos médaille

A hauteur de 10, c'est une proposition de l'employeur, que ceux qui ont envie d'en profiter en profitent.

Que l'on soit bien d'accord, l'entreprise nous les doit ces jours, vous les avez travaillé et ce n'est certainement pas une avancée sociale et encore moins salariale que de proposer ce rachat.

Intéressement

Là, il y a une sacrée explication à faire, car il se dit tout et n'importe quoi.

Pour l'instant, aucun intéressement n'est signé, la Direction nous propose d'acter dans un accord le fait de pouvoir se rencontrer avant la fin du premier trimestre 2016 sur un projet d'intéressement, sur les dossiers que sont (la baisse de l'absentéisme, les bonus issus du plan qualité, l'augmentation des recettes et à plus long terme, les gains liés aux économies d'énergie).

Pour ce qui est d'un accord d'intéressement, depuis l'arrivée de Keolis, tous les ans, nous avons cette discussion et jamais un accord n'a encore été signé et pour Force Ouvrière il va falloir de sacrées garanties à la fois financières et surtout conditions de travail pour signer un accord (après consultation dans d'autres réseaux, la première année tout est rose et les deux années suivantes c'est des clopinettes financièrement et de la productivité à outrance)

Absentéisme

La Direction nous rabâche dans toutes les réunions, que le taux d'absentéisme ne cesse d'évoluer et qu'il est important que les organisations s'attaquent au problème. Pour bien nous provoquer, elle nous parle de toucher à l'accord sur le complément de salaire, les jours de carences et la subrogation.

Pour FO la réponse est claire, nous ne sommes pas médecins et nous pensons que si le taux d'absentéisme a dépassé la barre fatidique de 4.30%, c'est avant tout, la faute des dégradations des conditions de travail et de la productivité que nous subissons depuis l'arrivée de Keolis et nous n'avons pas l'intention de brader l'accord sur la maladie.

Coefficients aux espaces commerciaux et vérificateurs de perceptions

A aucun moment dans l'accord il n'est stipulé que les agents des espaces commerciaux et les vérificateurs de perceptions ont obtenu le coefficient 200.

Pour les agents des espaces, une concertation sera faite courant du premier trimestre 2016 et en fonction de la polyvalence des nouvelles tâches qui vont leur être imposées et de la productivité de leurs postes, une réévaluation de leurs coefficients serait étudiée.

C'est très loin d'être une avancée.

Pour ce qui est des vérificateurs de perceptions, la proposition faite par la Direction est de donner la possibilité aux VP de passer leur permis de conduire par l'entreprise et de les nommer CR-VP. Nous ne prenons pas non plus ça pour une avancée.

POURQUOI NOUS AVONS SIGNE CET ACCORD

Pour la simple et bonne raison que nous ne voulions pas que, dans le contexte actuel, la Direction revienne sur ses premières propositions. Pour la petite histoire, pour cette année 2015 la Direction n'aura aucune pénalité de la part de Bordeaux Métropole.

Alors amusez vous les employés, nous ne sommes pas inquiets, après tout on perdra pas grand-chose, nous ... (Direction).

Nous regrettons qu'une organisation syndicale se soit désolidarisée de l'intersyndicale tant réclamée par l'ensemble du personnel. Oui cette négociation n'est pas à la hauteur de nos espérances, mais nous avons pris ce qui nous a semblé être le maximum de ce que nous pouvions prendre et surtout sans rien perdre.

Il est facile de donner des leçons, mais beaucoup plus difficile de prendre ses responsabilités dans ce type de situation.

Le ver n'est plus dans la pomme...



Nous avons pris nos responsabilités...

ET NOUS L'AVONS SIGNE.